

La lettre du mois – Septembre 2007



Cheval et droit



EDITORIAL

Après un déménagement en campagne du Var...

Après avoir passé le cap des 220 000 visites, le site reprend la publication de sa lettre mensuelle d'information.

Bonne lecture à tous.



P. de Chessé

DERNIÈRE VEILLE JURIDIQUE

Encourager l'engagement des bénévoles au sein des associations :

Un arrêté du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative du 11 avril 2007 ([J.O n° 93 du 20 avril 2007](#)) détaille les modalités de la formation à la gestion associative. Les jeunes peuvent s'engager dès l'âge de 16 ans !



Formation :

Arrêté du 11 juillet 2007 portant extension d'un accord national de branche sur la formation professionnelle des entreprises équestres

J.O n° 197 du 26 août 2007 page 14211 texte n° 5

DERNIÈRE JURISPRUDENCE

Moniteur :

Cour d'Appel de Rennes – Chambre 7 – 8/11/2006

Madame M. est victime d'une chute, à l'occasion de sa cinquième leçon d'équitation. La cavalière avait été invitée à quitter la carrière pour aller sur le « terrain varié », recouvert seulement en herbe. Le cheval s'était arrêté pour brouter, et avait, ensuite, rejoint les autres chevaux à vive allure. Madame M. se retrouvait avec une grave fracture de la colonne vertébrale.

La Cour rejoint le Tribunal qui avait condamné le club, considérant que le terrain n'était pas adapté au niveau équestre de Madame M. et que « la présence du moniteur en queue de file, aurait pu permettre d'éviter l'accident, puisqu'il aurait pu prodiguer ses conseils à la cavalière ».

Le club est donc, par l'entremise de sa compagnie d'assurance, condamné à indemniser l'entier préjudice de la victime.

[Pour les autres veilles, cliquez ici](#)



[Pour les autres jurisprudences, cliquez ici](#)



La lettre du mois – Septembre 2007

« L'homme est la plus piètre conquête du cheval »

Jules Feller

INSOLITE

Cour d'Appel de Pau – Chambre 1 – 10/1/2006

Monsieur X. se décrit photographe professionnel. Il réalise des clichés de chevaux sur les barres et lors de la remise des prix. Se prenant pour le petit-fils de Cartier-Bresson, il va solliciter des droits et revendiquer la protection de « son œuvre de l'esprit ».

Le tribunal, puis la Cour vont lui remettre les pieds sur terre et lui arracher ses illusions. Analysant les clichés, les juges n'y voient qu'une « grande banalité » lors de la remise de trophées, les photos n'étant « ni particulièrement originales, ni révélatrices d'une particulière création ».

Très au fait de la technique, la Cour enfonce le clou en précisant que le photographe dont nous tairons le nom par charité chrétienne, n'a joué aucun rôle dans la préparation, n'a choisi ni le lieu ni le moment où la photo était prise, n'a pas décidé du cadre ou de l'éclairage et encore moins de l'élaboration de la position du cavalier et de sa monture.

N'est pas Arthus Bertrand qui veut.



[Pour les autres insolites, cliquez ici](#)

INFORMATIONS PRATIQUES

Le cheval : Contrats et responsabilités

Ouvrage collectif sous la direction de Bernard Callé
Format 16 x 24 cm -
296 pages
ISBN 2 84 371 076 6
Prix public 29.54 €
[en savoir plus...](#)



www.achatcheval.com

Ce site vous fournit de nombreuses informations sur l'achat ou la vente d'un cheval ou poney. Vous y trouverez notamment un modèle de contrat de vente personnalisable, ainsi que des explications sur les causes d'annulation d'une vente, les vices rédhibitoires, la visite vétérinaire, les formalités légales, la fiscalité...

Service mis en place par le G.H.N.

[Poser une question, cliquez ici](#)



[Pour se désabonner, cliquez ici](#)

